L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, 5 JUIN 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE Extraordinaire

Pour effectuer un Partage

—DE—

Propriétés Désirables bien situées, de valeur et d'un bon rapport.

Propriétés Commerciales, Manufactures, Résidences et Terrains Vacants

—DANS LES—

Premier et Quatrième Districts,

—AUSSI DES—

Sécurités de Premier Ordre

—CONSISTANT EN—

Bons à Prime de Ville et autres, Actions de Banques et d'Assurances.

Le Substantiel et Commode Magasin en briques à quatre étages, Nos 446 et 448 Julie,

Entre les rues Magasins et Foucher, maintenant occupé en partie par le Levy Rice Mills.

Les Spacieux et Désirables Magasins en briques à deux étages, Nos 433, 435 et 437 Julie,

Entre les rues Magasins et Tchoupitoulas, maintenant occupé par le Boudreaux & Shea Copper and Sheet Iron Works.

Les Bâtisses en Bois à 2 Etages bien situées et d'un bon rapport,

Nos 1411 et 1413 Terpsichore,

Entre les rues Prytanée et Colisée,

Vis-à-vis de la Place Parkerson et du Park Colisée.

La Désirable Bâtisse Double en Bois à 2 Etages,

Nos 1015 et 1017 Race,

Entre les rues Magasins et Constance.

La Bâtisse Double en Bois à 2 Etages bien située,

No 2217 et 2219 Laurel,

Entre l'avenue Jackson et la rue Philip.

La Résidence-Cottage Attrayante,

No 2233 Laurel,

Entre l'avenue Jackson et la rue Philip.

Trois Magnifiques Sites pour Bâtir.

Touchant à Laurel,

Entre l'avenue Jackson et la rue Philip

—ET LE—

Cottage Double en Bois,

Nos 909 et 913 Ste-Marie,

Entre les rues Constance et Laurel.

AL'ENCHÈRE PUBLIQUE

Dans l'Affaire de

Henry Kopp, Exécuteur de la Succession de Robert Jackson,

Versus

Mme Margaret Gibbs et als.

No 45,729.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO.G. FRIEDRICHS & CIE., Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 25 juin 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26me jour d'avril 1895 et signé le 2me jour de mai 1895, par l'Hon. Geo. G. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, et rendu dans l'affaire ci-dessus les actions de valeur et propriétés foncières ci-dessous décrites, à savoir—

Actions.

Quarante (40) actions du fonds capital de la Banque Nationale Hibernia de la ville de la Nouvelle Orléans, de la valeur au pair de $100 chacune.

Vingt (20) actions du fonds capital de la Banque Nationale Germania de la ville de la Nouvelle Orléans, de la valeur au pair de $100 chacune.

Cinquante (50) actions du Fonds Capital de la Lafayette Fire Insurance Company de la ville de la Nouvelle Orléans, valeur au pair, $50 chacune.

Vingt-cinq (25) actions du Fonds Capital de la Hibernia Insurance Company de la ville de la Nouvelle Orléans, valeur au pair, $100 chacune, maintenant réduites, sous la présente charte, à douze et demie (12 1/2) actions, valeur en pair, $100 par action.

Cinquante-neuf (159) Bons à Prime de la ville de la Nouvelle Orléans, pour **vingt ($20) dollars** chacun.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

Propriété Foncière.

1° **Le substantiel et commode magasin** en briques, à quatre étages, Nos 446 et 448 rue Julie, entre les rues Magazine et Foucher, maintenant occupé en partie par le Levy Rice Mills. Le terrain est décrit comme suit :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Foucher, St Joseph et Magazine, et désigné comme lot No 5 d'après un plan dressé par Louis Bringier, le 19 février, 1836, et déposé on le bureau de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot mesurant 24 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur.

Situé au centre d'un grand district manufacturier, cette propriété est spécialement adonné pour ce but, étant dans le voisinage immédiat de La Bel e Creole Cigar Factory, Ernst Rice Mills, et autres établissements industriels.

2° **Les magasins à deux étages et la propriété de fabrique convenablement situés,** Nos 433, 435 et 437 rue Julie, entre les rues Magazine et Tchoupitoulas, maintenant occupés par la Boudreaux & Shea Copper and Sheet Iron Works. La propriété est décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Notre-Dame, Tchoupitoulas et Magazine, et désigné comme lot No 1, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, daté le 1er novembre 1849, et déposé en le bureau de T. O. Stark, ancien notaire, comme plan No 182. Le dit lot mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Julie, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles

Cette propriété est spacieuse et bien adaptée pour tout commerce indicué, et faisant face à une rue large et bien pavée, et dans le véritable centre du plus grand district de cette ville, convenable aux chemins de fer et à la transportation, et au centre des affaires. Près de l'entrepôt Magiunis, moulin à riz Foerster, fabrique de cigares Hernsheim et autres établissements manufacturiers.

3° **La magnifique résidence double à deux étages en bois couverte en ardoises et d'un bon rapport,** Nos 1411 et 1413 rue Terpsichore, entre les rues Prytanée et Colisée, bâtie retirée de la rue, entourée d'une jolie clôture en fer, et ayant un parterre orné et galeries doubles sur la façade, escaliers, corridors, et 10 chambres dans chaque maison : hangars, citernes, etc. Les cours de derrière et les allées de côté sont bien pavées en briques. La propriété est décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 68, qui est compris dans les rues Melpomène, Prytanée, Terpsichore et Colisée, et mesurant, en mesure américaine, 36 pieds de face à la rue Terpsichore sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes ; borné sur un côté par la propriété maintenant, ou anciennement appartenant à A. K. Josephs, et de l'autre côté par la propriété maintenant, ou anciennement, appartenant à la succession de James McAlpin May, le tout conformément à un beau croquis des dits lieux fait par M. Harrison, voyer, le 18 février 1851, et annexé à un acte pardevant H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville, le 20 mai 1851. Magnifiquement située, en face de la Place Parkerson et commandant une bonne vue de la Place Colisée, ces résidences de choix sont excessivement confortables et attrayantes. A proximité du centre des affaires, et desservies par les lignes de chars électriques Prytanée et Colisée. Vendues sujettes aux baux des présents tenanciers, qui rapportent un revenu total de $720 par an.

4° **Les résidences désirables et attrayantes, en bois, à deux étages, couvertes en ardoises,** Nos 1015 et 1017 rue Race, entre les rues Magazine et Constance, bâties retirées du trottoir, sous une jolie clôture en fer, et ayant un parterre orné, double galeries sur le devant, escaliers, vestibules et 10 chambres à chaque corps de logis, hangars, citernes, etc. Les cours de derrière et les allées de côté sont bien pavées avec des briques. La propriété est mieux décrite ci-dessous, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Race, Constance, Magazine et Robin, et mesurant 38 pieds 6 pouces et 6 6/14 lignes de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles ; lequel dit morceau ou portion de terre est composé de la moitié la plus rapprochée de la rue Constance de trois lots de terre désignés par les Nos 5, 6 et 7 d'après un plan dressé par John Schreiber, le 24me jour d'avril 1837, et déposé en le bureau de L. Hermann, anciennement notaire en cette ville.

Faisant face à une avenue spacieuse et dans un voisinage excessivement choisi et tranquille, ces jolis résidences sont constamment en demande, assurant l'occupation continuelle et des retours certains. Elles rapportent ensemble un revenu annuel de $600.

5° **Le double cottage en bois,** à un étage bien situé, Nos 909 et 913 rue Ste-Marie, entre les rues Constance et Laurel, contenant 3 chambres de chaque côté, hangars, citernes, etc. Le terrain est plus spécialement décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, Félicite, Laurel et Constance (anciennement Live Oak), et désigné par le No 13 dans l'îlet No 2 C, sur un plan dressé par S. Pilié, voyer, daté le 23me jour de mai 1829, et déposé en le bureau de Theo. Seghers, ancien notaire public dans cette ville. Le dit lot mesure en mesure française, 50 pieds de face à la rue Ste-Marie, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité du marché Magazine, des écoles, églises et magasins, cette propriété bien située se recommande aux capitalistes. Son loyer actuel est de $17 par mois.

6° **Les résidences doubles en bois à deux étages agréables et bien situées couvertes en ardoises,** Nos 2217 et 2219 rue Laurel, entre l'avenue Jackson et la rue Philip, ayant des parterres ornés, doubles galeries de façade, contours à escaliers, 10 chambres à chacune des résidences ; abavente, citernes, etc. Les cours en arrière et les allées de côtés sont bien pavées en briques. La propriété est plus longuement décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borne par les rues Jackson, Constance, Philip et Laurel, désigné par le No 19, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer-général, daté le 27 avril 1831, et annexé à un acte de vente par P. P. Delaronde à J. B. Bach, passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 15me jour de février 1832 ; d'après le susdit arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le dit lot de terre est désigné par la lettre E, et mesure, en mesure américaine, 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, et est

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

borné par les rues Laurel, Jackson, Philip et Constance, désigné comme lot No 23, dans l'îlet No 17, d'après un plan dressé par Bourgeol, annexé à un acte de vente daté le 15 février 1832, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville et d'après un plan fait par Edgar Pilié, voyer, un croquis duquel, daté du 12 janvier 1994, est ici attaché pour référence et en fait partie, le dit lot de terre est désignée par la lettre A. de l'îlet No 109, et mesure en mesure américaine, 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Laurel, sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et est à une distance de 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue Philip.

Ces deux beaux terrains pour bâtir sont excessivement grands, et très attrayants pour des constructions de choix. Le voisinage est très désirable, convenable et admirablement amélioré.

Conditions—Pour les sécurités, comptant sur les lieux, et pour les propriétés foncières au tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, par billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final ; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ; les propriétés devant être assurées et les polices d'assurances transférées aux détenteurs des billets ; les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles de 1895 en sus du prix de l'adjudication, et déposera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication, pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Frederick Zengel, Esq., notaire public, des Messrs. Zengle & Loomis, notaires, vieux No 49 rue Camp, au premier aux frais des acquéreurs.

25 mai—25 26—juin 1 2 9 16 23 à date

PAR PAUL & GURLEY.

Pour cause de Départ.

Sans Limites.

Un assortiment général de Meubles—comprenant meubles de salon, chambres à coucher, salle à manger, etc. Ustensiles de cuisine, 100 bouteilles de vin de Bordeaux, coffre-fort, "de Marvin"; et nombre d'articles de ménage trop longs à énumérer—

SERA vendu à l'enchère, MERCREDI, 5 juin 1895, à 10 heures et demie, sur les lieux, Nos 905 rue St-Pierre, près de la rue Dauphine.

Vente positive et sans réserves à cause de départ.

Conditions—Comptant.

PAUL & GURLEY,
2 juin—2 5 Encanteurs.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cordes et Tuyaux en cuivre.

UN RABOT, UN TOUR,

Un emporte-pièce et divers autres objets.

In re W. N. Villavaso et J. Dibos versus leurs créanciers.

No 44,630—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARCREDI, 12 juin 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 68 70, 72 et 74 rue St-Joseph, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 28 mai 1895, dans l'affaire et pour le compte de W. N. Villavaso et J. Dibos vs leurs créanciers, il sera vendu à l'enchère public, les biens mobiliers suivants :

4 cordres et toyaux en cuivre pour un vacuum pan de 9 pieds, un rabot, un tour, un emporte-pièce et plusieurs autres objets.

Conditions—Comptant.

29 mai—29—juin 2 4 9 11 12

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Propriété Urbaine,

Terres pour Résidences et Fermes.

A Proximité du Oakland Park, Friedrichsruhe

Et de la ligne des Chars Urbains de la rue du Canal.

Succession d'Adolph Zenneck.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 21,972.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 813 rue Commune — MARDI, 11 juin 1895, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté du 7 mai 1895 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé sur le chemin de la Métairie, en cette ville, mesurant 150 pieds de face sur le côté chemin de la Métairie, 150 pieds dans le fond, où il touche à la ligne de limite de la ville de Carrollton, sur une profondeur de 1081 pieds 6 pouces et sur la ligne de côté en biseau faisant face au chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain et une profondeur de 1108 pieds sur la ligne inférieure de côté, le divisant du morceau de terre attenant, maintenant la propriété de Charles Eckhardt. Les améliorations consistent en une résidence simple, à un étage couverte en ardoises, contenant cinq chambres écurie, dépendances, etc. Les terrains sont plantés en une quantité d'arbres fruitiers, tels que pruniers, figuiers, poiriers, oranges, etc. Une résidence très désirable, à 10 minutes de marche des chars électriques de l'avenue du Canal.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à être représentée par deux billets d'obligation à 1 et 2 ans de crédit, garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an de la date jusqu'à paiement final ; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ; la police d'assurance devra être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1895, en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

11 mai—11 12 19 26—juin 2 9 à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Choix Payant,

RESIDENCE EN BRIQUES,

Douane près Bourgogne,

LOT 21 x 90.

RAPPORTANT BON LOYER.

Succession de Mme Wilhelmina Ziegler.

No 45,845—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

MARDI, 2 JUILLET.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau nouveau numéro 123 rue Carondelet—MARDI 2 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mai 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Douane, Canal, Bourgogne et Remparts, et mesurant 21 pieds de face à la rue Douane, par une profondeur de 96 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent en une maison en briques, à trois étages, nouveau No 1,002 rue Douane, contenant couloir, 6 chambres bien tapissées dans la bâtisse principale, avec une bâtisse en briques, à deux étages dans le fond, avec cuisine et une chambre au-dessus de la cuisine, cour pavée en pierres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1895.

Conditions—comptant, 10 0/0 devront être déposés au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumera les taxes de 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

1er juin—1 2 6 12 20 27—juillet 2,

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—D'UNE—

Propriété de Valeur

Dans le Quatrième District.

La maison Double,

Nos 2117 et 2119 rue Sud Liberté.

Le Grand Cottage Simple,

No 2123 rue Sud Liberté.

Deux terrains de choix contigus,

à peu près 56x109 pieds.

Le Cottage Simple en Bois,

No 2217 Avenue Jackson.

Deux Cottages Doubles en Bois,

Nos 2122, 2124, 2126 et 2128 rue Howard. Le tout dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Joséphine, Sud Liberté et Howard.

Deux Cottages Doubles en Bois,

Nos 2133, 2135, 2137, et 2139 avenue Jackson, coin Sud Liberté.

ILET DE TERRE DE VALEUR

Borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Prieur et Johnson.

25 Actions du Fonds Capital de la Lafayette Fire Insurance Company.

—Dans l'affaire de—

Elizabeth Meyer et als, vs John T. Koester et als.

Cour Civile de District—Dossier No 45,728.

Pour effectuer un partage.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 143, (ancien numéro 13) rue Carondelet. MARDI, 25 juin 1895, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, jugement rendu le 10 mai 1895 et signé le 16 mai 1895, dossier No 45,728, dans l'affaire d'Elizabeth Meyer et als vs John T. Koester et als, il sera vendu à l'encan, pour un partage—

QUATRIÈME DISTRICT.

Une Maison Double.

1: **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Liberté, Howard et Joséphine et l'avenue Jackson désigné par la lettre T, mesurant 34 pieds de face à la rue Sud Liberté sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces 4 1/2 lignes. Les améliorations consistent en une **maison double en bois couverte en ardoises,** connue comme les Nos 2117 et 2119 rue Sud Liberté et contenant 3 chambres, cuisine, citerne et hangar de chaque côté et rapportant $22 par mois.

GRANDE MAISON SIMPLE.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, et les rues Sud Liberté, Joséphine et Franklin, désignés par les lettres A et B qui se touchent et mesurent comme suit, à savoir :

Lot A, formant l'encoignure de l'avenue Jackson et de la rue Sud Liberté et mesurant 28 pieds 1 pouce de face sur l'avenue Jackson sur une profondeur et face à la rue Sud Liberté de 74 pieds. Les améliorations consistent **d'une maison double en bois couverte en ardoises** connue comme les Nos 2,137 et 2,139 avenue Jackson, avec des bâtisses à deux étages couvertes en ardoises dans le fond et contenant 4 chambres, citerne et hangar et rapportant $25 par mois.

Lot B se joignant au lot A et mesurant 31 pieds 11 pouces face à l'avenue Jackson sur une profondeur de 74 pieds, le tout entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en **une bâtisse semblable à celle** sur le lot A, excepté n'a pas de bâtisse à deux étages dans le fond, avec une allée de chaque côté, citerne, etc., et rapportant à peu près $25 par mois et connue comme les Nos 2133 et 2135 avenue Jackson.

Un Ilet de Terre de Valeur.

3° **Un certain ilet de terre** situé dans la Quatrième district de cette ville, étant l'Ilet No 66 ou 438 borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Prieur et Johnson, subdivisé entre 18 grands lots et mesurant ensemble 277 pied s, 9 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Washington et à la rue Quatrième, et 257 pieds, 7 pouces de face sur les rues Prieur et Johnson, le tout plus ou moins. **Le Tout** conformément à des plans qui peuvent être consultés à l'endroit de la vente, les mesures étant toutes plus ou moins, et entre ligne parallèle. Mesure américaine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ACTIONS D'ASSURANCE.

10° 25 actions du Stock Capital du Lafayette Fire Insurance Co. de $50 chaque entièrement payées.

Termes et conditions—Pour les actions, comptant avant le transfer. Pour **les immeubles** un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs feront un dépot comptant de 10 0/0 sur les lieux et assumeront les taxes pour l'année courante 1895.

Actes de ventes pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux dépens des acquéreurs.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 23 à date.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT PAYANT

Dans des Propriétés du Second et Troisième Districts.

Encoignure Conti et Galvez,

MAISON DOUBLE.

Encoignure des rues Amour et Port,

Ilet borné par les rues Enghein et St-Claude.

Maison à un Etage occupé comme Boulangerie.

Encoignure des rues Port et Amour,

Ilet borné par les rues Enghein et Craps.

Maison double en briques à deux Etages.

Succession de Jacob Rockenbach et Caroline Hanisch son épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 45,576.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro No 155) rue Commune—MERCREDI, 26 juin 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, rue Carondelet, entre Gravier et Commune,** en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 mai 1895, et en vertu d'un ordre supplémentaire, signé le 20 mai 1895 pour le compte de la succession ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

SECOND DISTRICT.

1° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses ameliorations et dépendances qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Bienville et Conti le dit lot formant l'encognure des rues Conti et Galvez et mesurant mesure américaine 54 pieds 8 pouces de face à la rue Galvez sur 82 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et de face à la rue Conti. Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec quatre chambres, cuisine, quatre chambres et bâtisse dans le fond avec deux chambres, citerne, l'eau d'adurce, etc., connu par les numéros municipaux 337 et 339 rue Galvez.

TROISIEME DISTRICT.

2° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, designé par le No neuf, l'et No douze, d'après un plan de Pilie, arpenteur, le 9 février 1835, et déposé dans le bureau de **Armas,** le dit lot de terre mesurant (en mesure américaine) 29 pieds de face à la rue **Love** par 100 pieds de profondeur et de face à la rue **Port,** le dit lot étant borné par les rues **Enghein et St-Claude,** ensemble avec toutes les dependances, droits et privilèges du dit lot de terre. Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage, occupée comme boulangerie, avec un grand four, 2 chambres, au-dessus, un double cottage faisant face à la rue **Port** avec six chambres et deux cabinets en tout, citerne, lieux d'aisance etc.

3° **Un certain lot de terre,** situé dans le même Faubourg, Troisième District de cette ville, désigné par le No quatorze de l'Ilet No neuf, borné par les rues **Enghein, Port, Love et Craps,** d'après un plan fait par le même arpenteur le 9 février 1835, et mesurant (mesure américaine) 29 pieds de face à la rue **Love** sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue **Port** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, divisée en appartements ayant en tout huit chambres, bâtisse de cuisine en briques avec quatre chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets portant des hypothèques spéciales, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1895 en sus du prix d'adjudication et effectuer avec l'encanteur 10 0/0 au moment de la vente.

Acte de vente pardevant John Bassich, jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

FORGE COMPLETE,

En Pleine Opération.

JUMENT ET POULAIN.

Succession de Conrad Duvio.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 44,872.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur. Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—JEUDI, le 6 juin 1895, à 11 h. A.M., il sera vendu à l'enchère publique au lieu, rue Hôpital entre Royale et Bourbon, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 23 mai 1895, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée—

Le contenu entier de la susdite **FORGE** consistant en étaux, tenailles, marteaux, machines de forag, une machine à gaz avec un arbre de couche, des courroies et des poulies, complète, buggies de seconde main, wagons, etc., etc., **le tout sera vendu en BLOC.**

Aussi, une jument bai-châtain, avec poulain, harnais, etc.

Conditions—Comptant au moment de la vente.

25 mai—25 29—juin 2 6

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vins, Liqueurs, Conserves, Groceries, Corde, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 45,591.—Division C.

Succession de Charles J. Salatha.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu, MERCREDI, le 5 juin 1895, à 10 1/2 heures A. M., dans le magasin nouveau No 1128 rue nord Peters, entre les rues Hôpital et Ursulines, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 17 mai 1895, et adressé à Chas Wm Ahrens—

Le stock entier mentionné ci-dessus, appartenant à la susdite succession.

Termes—Strictement comptant.

25 mai—25 29—juin 4 5

Succession de Michael T. Mullody.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 45,689—Division D.

—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Kate Mullody, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. PLOTTE,
29mai—29 juin 2 7 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple dans le Sixième District.

No 1424 Rue Valmont, coin Pitt.

Et un Billet à Ordre à l'Encan.

Succession de Mme Veuve Caroline M. Jersey.

No 45,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C Green, encanteur. — Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 13 juin 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 9 mai 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite :

1° **Un certain billet à ordre,** tiré et souscrit par W. J. Woods, daté le 9 mars 1894, pour la somme de deux cents ($200) dollars, avec un intérêt de 8 pour cent par an de la maturité jusqu'au paiement final.

Propriétés.

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet No 40, bornés par les rues Valmont, Léo time, Pitt et Prytanée, conformément au plan dressé par Buisson et Thompson, daté le 23 mars 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire. Les dits lots mesurent chacun 28 pieds 10 pouces de face à la rue Valmont sur une profondeur de 123 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles ; le lot No 7 forme l'encoignure des rues Valmont et Pitt.

Les ameliorations consistent en un cottage simple connu par le No 1424 rue Valmont ayant galerie en face et de côté, 5 chambres, écurie, banquette et briques sur les deux rues.

Conditions de la vente—Pour le billet à ordre, Comptant. Pour la propriété — L'acquéreur doit assumer le paiement de deux billets hypothécaires réunis de $700, un pour $400 date le 18 février 1894 et prolongé au 18 février 189 , les intérêts sur le dit billet ont été payés, et un de $200 daté le 18 février 1895, les intérêts sur le dit billet ont aussi été payés ; pour la residence, comptant en passant l'acte de vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dus et exigibles en cette année 1895 en sus du prix de son adjudication et de faire un dépot comptant de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Joseph Duvignaud, Notaire

12 mai—12, 19, 26—j 2, 9, 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage Double dans le Sixième District.

No 1424 Rue Valmont, coin Pitt.

Et un Billet à Ordre à l'Encan.

Succession de Mme Veuve Caroline M. Jersey.

No 45,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C Green, encanteur. — Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 13 juin 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu le 18 mars 1895, et signé le 22 mars 1895, d'un ordre en date du 29 avril 1895, homologant les procédures de famille et d'un ordre en date du 7 mai 1895, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci après décrite, à savoir :

Le cottage en bois à un étage, No 145 rue Adams, ayant trois chambres, dans le Septième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Hampson et Jeanette ; le lot de terre est désigné par le No 24 de l'ilet 193, sur un plan déposé pour référence en l'étude de Selim Magner, ancien notaire, comme Plan No 108, et mesurant 25 pieds de face à la rue Adams, sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, situé dans un voisinage tranquille, près des chars électriques.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à un de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'interet par an, à partir de la date jusqu'au paiement final ; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets ; l'acquéreur devra faire assurer les bâtisses sur la dite propriété et transférer la police d'assurance au porteur des dits billets.

L'acquéreur paiera en sus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année courante (1895). L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication afin de lier la vente.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Manufacture ou Entrepôt.

Site du La. Troy Laundry Co., Limited.

Nos 918, 920 et 922 Rue Toulouse, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Les Installations, le Contenu et le Bon Vouloir, Ameublement, Chevaux et Wagons de la lite Laundry Company.

Succession de Joseph Hernandez.

No 38,841.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 6 juin 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles—Il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 5 novembre 1894, d'un ordre supplémentaire daté du 8 novembre 1894, et d'un jugement rendu le 29 avril 1895, et signé le 2 mai 1895, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la susdite cour, Division C, dans la succession nommée ci-dessus les propriétés désignées comme suit —

1° **Les bâtisses de façade en briques à deux étages, avec un et deux étages en bois et en briques sur les cours,** Nos 918, 920 et 922 rue Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Louis, Dauphine et Bourgogne. Le terrain se compose de cent lots se joignant et mesurant ensemble mesure américaine, plus ou moins, 64 pieds 10 pouces